

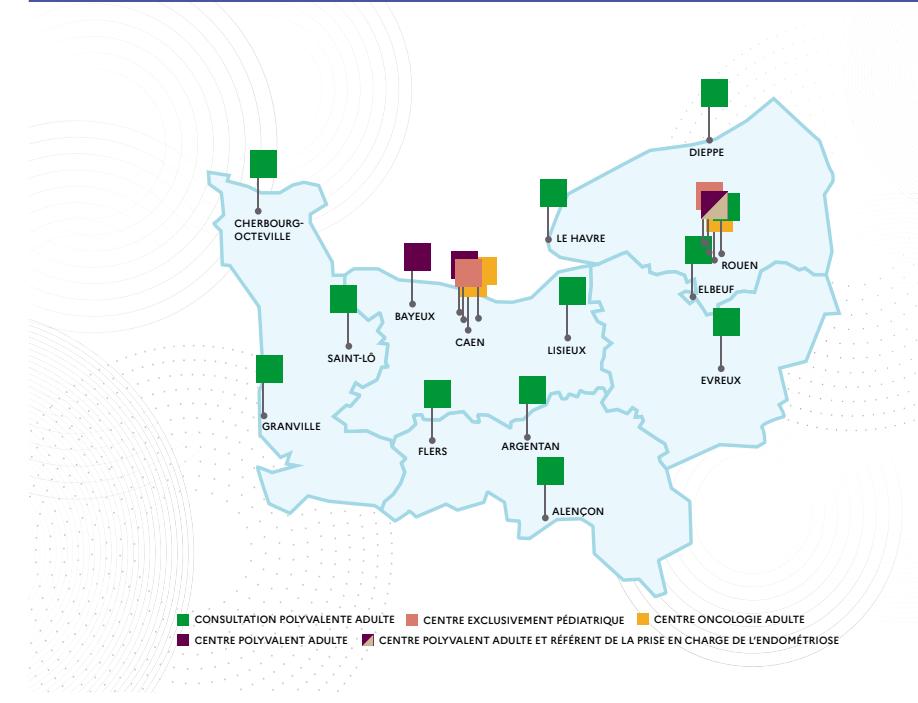
Département	Type de structure	Spécialité	Etablissement	Adresse	Téléphone
Calvados	Centre	polyvalent adulte	CHU de Caen	Av Georges Clemenceau à Caen	0231272522
Calvados	Centre	exclusivement pédiatrique	CHU de Caen	Av Georges Clemenceau à Caen	02 31 27 25 22
Calvados	Centre	oncologie adulte	Polyclinique du parc	20 Avenue Du Capitaine Georges Guyemer à Caen	02 31 82 81 05
Calvados	Centre	oncologie adulte	Centre de lutte contre le cancer Francois Baclesse	3 Avenue General Harris à Caen	02 31 45 40 02
Calvados	Consultation	polyvalent adulte	Centre hospitalier de Lisieux	4 rue Roger Aini à Lisieux	02 31 61 33 44
Calvados	Centre	polyvalent adulte	Centre hospitalier de Bayeux	13 rue de Nesmond à Bayeux	02 31 51 54 94
Eure	Consultation	polyvalent adulte	Centre Hospitalier Eure Seine	rue Léon Schwartzenberg à Evreux	02 32 33 81 36
Manche	Consultation	polyvalent adulte	Centre Hospitalier Mémorial - Saint-Lô	715 rue Dunant à Saint-Lô	02 33 06 31 55
Manche	Consultation	polyvalent adulte	Centre Hospitalier public du Cotentin	46 rue du Val de Saire à Cherbourg-Octeville	02 33 20 70 14
Manche	Consultation	polyvalent adulte, avec permanence avancée au CH de saint hilaire	Centre Hospitalier d'Avranches Granville	59 rue de la Liberté à Granville	02 33 89 40 85
Orne	Consultation	polyvalent adulte	Centre Hospitalier InterCommunal Alençon - Mamers	25 rue de Fresnay à Alençon	02 33 32 31 08
Orne	Consultation	polyvalent adulte	Centre Hospitalier Jacques Monod	Rue Eugène Garnier à Flers	02 33 62 66 26
Orne	Consultation	polyvalent adulte	Centre Hospitalier d'Argentan	47 rue Aristide Briand à Argentan	02 33 12 35 13
Seine-Maritime	Centre	polyvalent adulte, référent de la prise en charge de l'endométriose exclusivement pédiatrique	CHU de Rouen	1 rue de Germont à Rouen	02 32 88 81 22 02 32 88 68 58
Seine-Maritime	Centre	exclusivement pédiatrique	CHU de Rouen	1 rue de Germont à Rouen	02 32 88 58 98
Seine-Maritime	Centre	oncologie adulte	Centre de lutte contre le cancer Henri Becquerel	Rue d'Amiens à Rouen	02 32 08 29 18
Seine-Maritime	Consultation	polyvalent adulte	Clinique de l'Europe	73 Boulevard de l'Europe à Rouen	02 32 12 36 43
Seine-Maritime	Consultation	polyvalent adulte	Centre Hospitalier de Dieppe	Av Pasteur à Dieppe	02 32 14 74 98
Seine-Maritime	Consultation	polyvalent adulte	Hôpital Jacques Monod	29 Rue Pierre Mendes-France au Havre	02 32 73 48 50
Seine-Maritime	Consultation	polyvalent adulte	Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf-Louviers-Val de Reuil	A Elbeuf	02 32 82 21 37

réalisation : service communication ARS Normandie - ©photo : AdobeStock - 02.2023

## PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR CHRONIQUE EN NORMANDIE, COMMENT ORIENTER VOS PATIENTS ?

En Normandie, **20 structures spécialisées douleur chronique (SDC) de type consultation ou centre**, sont labellisées par l'Agence régionale de santé

- 12 consultations polyvalentes
- 3 centres polyvalents, dont 1 référent de la prise en charge de l'endométriose
- 2 centres exclusivement pédiatrique
- 3 centre spécialisés en cancérologie





## Pour quels patients ?

La douleur chronique est un syndrome multidimensionnel exprimé par la personne qui en est atteinte. Elle existe dès lors que la personne affirme la ressentir, qu'une cause soit identifiée ou non.

### Les douleurs sont considérées comme chroniques dès lors qu'elles sont :

- persistantes ou récurrentes au-delà de ce qui est habituel pour leur cause initiale présumée (le plus souvent au-delà de 3 mois),
- qu'elles répondent mal au traitement,
- et qu'elles induisent une détérioration significative et progressive des capacités fonctionnelles et relationnelles.

### Les douleurs chroniques les plus fréquentes sont :

- les céphalées primaires dont la migraine,
- les lombalgies et les lomboradiculalgies,
- les douleurs neuropathiques,
- et les douleurs arthrosiques et musculo-squelettiques.

Elles peuvent également être responsables d'un mésusage médicamenteux comme dans le cas des céphalées chroniques quotidiennes avec abus médicamenteux.



## Pourquoi orienter vers une structure douleur chronique ?

Quand l'un de vos patients consulte dans le cadre d'une douleur persistante, vous pouvez l'orienter vers une structure spécialisée douleur chronique : ces structures de recours, hautement spécialisées, prennent en charge les cas complexes et sont accessibles uniquement sur avis préalable d'un médecin.

Les structures spécialisées sont toutes hébergées en établissement de santé et labellisées par l'Agence régionale de santé (ARS) : elles doivent en effet satisfaire à des critères bien précis.



## Points forts de la SDC

- Une évaluation globale et une prise en charge multidimensionnelle de la douleur.
- Une équipe pluridisciplinaire avec réunion de synthèse.
- Des consultations dédiées.
- L'élaboration de projets de soins personnalisés.
- Différentes approches thérapeutiques médicamenteuses ou non (acupuncture, éducation thérapeutique, hypnose, neurostimulation, relaxation ...) voire interventionnelles (analgésie locorégionale, stimulation médullaire percutanée ou non, pompe intrathécale ...).
- Courrier systématiquement envoyé au médecin traitant comprenant le projet de soins proposé et les modalités de suivi.



## Comment adresser un patient ?

En tant que médecin traitant, vous devez adresser un courrier à la SDC et transmettre :

- les informations médicales et personnelles du patient,
- le motif de recours à la SDC,
- les examens complémentaires déjà réalisés,
- le bilan de l'évaluation douleur réalisé,
- les traitements antérieurs pris dans le cadre de la douleur,
- les éventuels questionnaires (patient, médecin traitant).